



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Budget 2006-2007

10M\$ pour le soutien de l'économie sociale

Québec, le 23 mars 2006 – Le budget dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec annonce un investissement de 10 millions de dollars dans un fonds d'investissement en économie sociale créé par le Chantier de l'économie sociale. « Nous nous réjouissons de cette annonce. Il s'agit d'une reconnaissance des efforts déployés par le Chantier depuis plusieurs années dans le but d'offrir de nouveaux produits de capitalisation aux entreprises collectives à travers le Québec. Nous sommes heureux de cette marque de confiance envers les acteurs de l'économie sociale», souligne Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

La contribution du gouvernement québécois portera à plus de 58 millions de dollars les sommes disponibles pour les entreprises du secteur de l'économie sociale. En effet, cet investissement vient s'ajouter au montant de 28,5 millions de dollars annoncé par le gouvernement canadien en octobre dernier pour la mise en place d'un fonds de capital patient. Le Fonds de solidarité FTQ soutiendra l'initiative en injectant un montant de 12 millions de dollars et Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi s'engagera également dans ce projet avec un apport de 8 millions de dollars.

Le Chantier de l'économie sociale lancera sous peu une fiducie qui sera la gestionnaire de ce fonds de capital patient destiné aux entreprises d'économie sociale du Québec, qu'elles soient des coopératives ou sous le statut d'un organisme sans but lucratif (OSBL). Ces fonds permettront de soutenir l'économie sociale dans une grande diversité de secteurs et dans l'ensemble des régions du Québec.

D'autres mesures présentées de ce budget auront également un impact sur le développement des collectivités locales, dont un investissement de 158 millions de dollars pour la réalisation de nouveaux logements communautaires et sociaux, de même qu'une contribution additionnelle de 45 millions de dollars, répartie sur trois ans, pour les Fonds locaux d'investissement (FLI) administrés par les centres locaux de développement (CLD).

Malgré ces initiatives positives, les grands enjeux concernant notamment l'importance relative de la réduction de la dette et le financement des soins de santé et des services sociaux nécessiteront d'importants débats de société. Les acteurs de l'économie sociale contribueront activement à ces débats.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local et régional oeuvrant dans toutes les régions du Québec.

-30-

Pour information : Élise Desjardins
Directrice des communications
Chantier de l'économie sociale

(514) 899-9916, poste 226 ou 514-795-8444 (cellulaire)